



## **Contrat d'adhésion**

# CONTRAT *entre FAC FOR PRO PARIS et l'étudiant*

## *d'adhésion*

- **ARTICLE 1. DISPOSITIONS GÉNÉRALES**

Le présent contrat, ci-après dénommé « le contrat » constitue l'accord régissant pendant sa durée, les relations entre FAC FOR PRO PARIS et ses étudiants dans le cadre de la vente de formations pédagogiques effectuées à distance, conformément aux dispositions des articles L. 444-1 à L. 444-11 et R. 444-1 à R. 444-28 et suivants du code de l'éducation.

- **ARTICLE 2. NATURE DES PRESTATIONS**

FAC FOR PRO PARIS est un institut privé d'enseignement supérieur à distance qui a vocation à dispenser des cours en elearning et en classe aux étudiants qui souhaitent parfaire leur formation initiale ou aux personnes qui souhaitent se réorienter par le biais de différents cours et stages.

- **ARTICLE 3. FORMATIONS**

- » **3.1 Composition et échelonnement du programme**

Chaque programme intègre une part importante à l'étude des langues, en particulier de l'anglais. C'est pourquoi nous vous préparons au TOEIC et à la pratique de l'anglais en entreprise.

Selon la formule adaptée à votre projet professionnel, chaque programme est organisé ainsi :

**Formule FAC :**

Le programme est fondé sur des enseignements fondamentaux et transversaux pour un volume de 300 heures de cours (**en elearning**).

Vous pourrez ainsi acquérir de manière accélérée et condensée les grands principes de votre futur domaine de compétence.

**Formule PRO :**

Le programme est organisé autour de 2 modules complémentaires :

- Enseignements fondamentaux pour un volume de plus de **500 heures de cours en elearning et en classe (300 heures en elearning et 200 heures en classe)**

- Stage en entreprise (en France ou à l'étranger)

Le stage en entreprise vous permettra d'appliquer dans le milieu professionnel les connaissances théoriques acquises lors des différents modules et de préciser ou de conforter votre projet professionnel.

FAC FOR PRO vous délivrera une convention de stage et un professeur référent vous accompagnera tout au long du stage en entreprise pour vous encadrer avec votre tuteur de stage.

### » 3.2 Durée

Selon la formule adaptée à votre projet professionnel, la durée de votre formation varie ainsi :

#### **Formule FAC :**

La durée de la formation de FAC FOR PRO PARIS est de 6 mois. Elle peut exceptionnellement être prolongée de 3 mois si le parcours pédagogique de l'étudiant le justifie.

#### **Formule PRO :**

La durée de la formation de FAC FOR PRO PARIS est de 9 mois. Elle peut exceptionnellement être prolongée de 3 mois si le parcours pédagogique de l'étudiant le justifie.

### » 3.3 Enseignements théoriques

L'étudiant suit l'intégralité des matières qui composent le programme.

Les enseignements qui composent le programme sont accessibles sur la plateforme elearning de FAC FOR PRO et sont dispensés en classe.

L'élève reçoit à son inscription ses codes d'accès et détermine son emploi du temps.

Chaque enseignement fait l'objet d'une étude approfondie.  
Il est validé par le biais des exercices de validation des acquis.

Dans le cadre de la formule PRO et à l'issue de la période de 9 mois, l'apprenant doit également avoir réalisé un mémoire de recherche et un rapport de stage qui doivent être envoyés à FAC FOR PRO PARIS pour correction et soutenance.

Les formations de FAC FOR PRO PARIS sont organisées selon les programmes suivants :

- Marketing
- Communication et événementiel
- Audiovisuel
- Management et conseils en stratégie
- Banque et expertise financière
- Comptabilité, gestion et audit
- Gestion immobilière et de patrimoine
- Ressources humaines
- Vente et négoce

- Commerce international
- Informatique et environnement numérique
- Styliste et designer de mode
- Assurance et gestion des risques

### » **3.3 Enseignement pratique (à l'exclusion de la formule FAC )**

Le programme est complété par un stage en entreprise (de 2 à 6 mois) qui permet de mettre utilement en pratique les connaissances et de préciser le projet professionnel de l'étudiant.

Un professeur référent accompagne chaque élève tout au long du stage en entreprise pour l'encadrer avec le tuteur de stage.

## • **ARTICLE 4. CERTIFICATION D'APTITUDE PROFESSIONNELLE (À L'EXCLUSION DE LA FORMULE FAC)**

### » **4.1 À l'issue du programme**

Une certification dans le domaine de compétence développé est délivrée par FAC FOR PRO PARIS.

Pour obtenir la Certification d'Aptitude Professionnelle de FAC FOR PRO PARIS, l'étudiant doit obligatoirement avoir réalisé :

- Les exercices demandés sur l'interface pédagogique de FAC FOR PRO PARIS
- Un mémoire de recherche à vocation professionnelle
- Un rapport de stage

Pour réaliser chacun de ces travaux, un professeur référent donne tous les conseils utiles et nécessaires à l'étudiant.

Pour réaliser chacun de ces travaux, un professeur référent donne tous les conseils utiles et nécessaires à l'étudiant.

Deux niveaux d'équivalence sont proposés, selon votre formation antérieure : Niveau 1 et niveau 2.

### » **4.2 Le mémoire professionnel**

Le mémoire a vocation de permettre à l'étudiant de développer une problématique en lien avec son projet professionnel.

Le sujet de mémoire doit porter sur un thème en lien avec le programme que l'étudiant a suivi. Il est déterminé en concertation avec le professeur référent.

Le mémoire doit avoir été rédigé et envoyé à FAC FOR PRO PARIS trois mois maximum après la fin de l'étude du programme.

### » **4.3 Le rapport de stage**

Le rapport de stage permet d'évaluer les compétences et les connaissances acquises lors du stage.

Un jury, composé du professeur référent et de deux professionnels, se réunit afin d'évaluer si le stage a permis au stagiaire d'acquérir :

- Une connaissance approfondie d'un secteur d'activité et de l'entreprise d'accueil
- Des connaissances pratiques
- De comprendre les enjeux des missions confiées
- De développer ses compétences (savoir-faire et savoir-être).

Le stagiaire devra joindre à ce rapport de stage l'évaluation faite par le Tuteur de stage à l'issue du stage.

Elle sera prise en compte dans l'évaluation du jury.

Le rapport de stage doit avoir été rédigé et envoyé à FAC FOR PRO PARIS trois mois maximum après la fin du stage.

#### » **4.4 La délivrance de la Certification d'Aptitude Professionnelle**

Un jury composé des membres de l'équipe pédagogique de FAC FOR PRO se réunit pour évaluer les travaux et délivrer, le cas échéant, la Certification d'Aptitude Professionnelle de FAC FOR PRO.

Une mention est attribuée par le jury en fonction des résultats :

- Entre 12/20 et 14/20, mention Assez bien
- Entre 14/20 et 16/20, mention Bien
- Entre 16/20 et 18/20, mention Très bien

### • **ARTICLE 5. ASSISTANCE PÉDAGOGIQUE**

#### » **5.1 Formations théoriques**

- Accompagnement individualisé

Chaque professeur auteur du cours suivi par l'étudiant l'aide à progresser dans l'étude de la matière en répondant à chacune de ses questions en rendez-vous pédagogique, par courriel ou par tous moyens de communication appropriés et en lui donnant des conseils utiles.

Ses coordonnées sont communiquées à l'étudiant au moment de son inscription définitive.

- Évaluation des acquis

A l'issue de l'apprentissage de la matière, le professeur auteur du cours évalue les exercices de validation des acquis réalisés par l'étudiant sur la plateforme elearning de FAC FOR PRO, la corrige et la renvoie à l'étudiant par courriel.

#### » **5.2 Formation pratique (à l'exclusion de la formule FAC)**

- Accompagnement individualisé

Chaque professeur référent accompagne l'étudiant pendant le stage en entreprise afin de l'encadrer avec le tuteur de stage.

Ses coordonnées sont communiquées à l'étudiant au moment de son inscription définitive.

- Évaluation des acquis

A l'issue du stage en entreprise, un jury composé du professeur référent et de deux professionnels évalue le rapport de stage de l'étudiant.

## • **ARTICLE 6. INSCRIPTION**

**6.1 L'inscription de l'étudiant auprès de FAC FOR PRO PARIS** se fait par le biais de son site internet à l'adresse suivante : [www.facforpro.com](http://www.facforpro.com), dans l'onglet « inscription ».

A l'issue des étapes d'inscription, l'étudiant valide le contrat d'adhésion et reçoit par email des identifiants pour accéder à son « espace étudiants ».

Cependant, tous les documents nécessaires à l'inscription de l'étudiant et accessibles sur l'« espace étudiants » de FAC FOR PRO PARIS peuvent être remis à l'étudiant en main propre ou par voie postale, sur simple demande.

**6.2 Pour confirmer son inscription de manière ferme et définitive**, l'étudiant doit :

- Retourner à FAC FOR PRO PARIS le formulaire d'inscription par courrier postal, dûment signé et daté, au siège pédagogique de la SARL KEYJOB, à l'adresse suivante : 106 rue des moines - 75017 Paris.
- Télécharger sur son espace élèves le formulaire d'inscription dûment signée et datée

» **6.3 L'inscription ne sera validée** qu'après renvoi de la fiche d'inscription, acceptée et signée.

**6.4 À défaut de réception de l'accord** de l'étudiant et de 30% d'acompte du prix de la formation, l'inscription est considérée comme annulée et FAC FOR PRO PARIS se réserve le droit de ne pas envoyer la formation choisie par l'étudiant.

## • **ARTICLE 7. FRAIS DE SCOLARITÉ**

**7.1. Les frais de scolarité des formations** sont ceux qui sont proposés et détaillés ci-dessous. Ils sont exprimés en euros.

Ils sont à acquitter :

- Soit par paiement sécurisé sur le site de FAC FOR PRO PARIS ([www.facforpro.com](http://www.facforpro.com))
- Soit par chèque établi à l'ordre de FAC FOR PRO PARIS et envoyé par voie postale au siège pédagogique de la SARL KEYJOB, à l'adresse suivante : 106 rue des moines 75017 Paris
- Soit sur place, à l'adresse suivante : 106 rue des moines 75017 Paris

» **7.2 Les différentes formules :**

- **Formule FAC** : 450 euros
  - Un programme de cours de 300 heures de cours en elearning

- Une carte d'étudiant
- Un accompagnement pédagogique tout au long de la formation

- **Formule PRO** : 550 euros

- Un programme de cours de plus de 500 heures de cours en elearning et en classe selon la formation choisie
- Une carte étudiant
- Un accompagnement pédagogique pendant la formation et le stage
- Une convention de stage en entreprise
- Option : parcours international/stage à l'étranger (+250 euros)

- **Formule PRO INTERNATIONAL** étudiants étrangers 1.990 euros

- Un programme sur-mesure composé d'enseignements fondamentaux et complémentaires en elearning et en classe
- Une carte étudiant valable en France et à l'étranger
- Une convention de stage en entreprise
- Un accompagnement pédagogique pendant la formation et le stage (recherche et encadrement du stage)

- **Formule PRO RECONVERSION**: 1.290 euros

- Un programme complet dans le secteur d'activité choisi
- Un bilan de compétence personnalisé
- Une convention de stage en entreprise
- Un accompagnement pédagogique pendant la formation et le stage (recherche et encadrement du stage)
- Un accompagnement pour la rédaction du CV et la lettre de motivation

- **Formule PRO ENTREPRENEUR** : 1.590 euros

- Un programme composé de 375 heures de formation
- Un accompagnement personnalisé pour la création et le développement de l'entreprise

» **7.3 Tarif boursier**

Une réduction de 20% sur l'ensemble des formations peut être proposée aux étudiants boursiers, après l'étude de leur situation et la présentation de justificatifs.

- **ARTICLE 8. PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL**

Les informations à caractère personnel qui sont collectées sont utilisées uniquement par FAC FOR PRO PARIS. Conformément à l'article 32 de la loi n° 2004-801 du 6 août 2004 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel et modifiant la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de suppression des informations vous concernant à exercer à tout moment auprès de FAC FOR PRO PARIS.

- **ARTICLE 9. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

» **9.1 FAC FOR PRO PARIS**

reste détenteur, sauf clause contraire, des droits patrimoniaux nés de tout support matériel ou imma-

tériel et documents de cours remis à l'occasion de l'envoi de cours ou accessible sur sa plateforme internet.

» **9.2 Toute reproduction**

modification ou diffusion à des tiers de tout ou partie de l'ensemble de la documentation décrite en annexe des présentes dans le plan d'études.

• **ARTICLE 10. RÉSILIATION – REMBOURSEMENT**

(conformément à l'article L. 444-8 du Code de l'éducation)

» **10.1 À peine de nullité,**

le contrat ne peut être signé qu'au terme d'un délai de sept jours après sa réception.

» **10.2 Le contrat peut être résilié par l'élève,**

ou son représentant légal, si, par suite d'un cas fortuit ou d'une force majeure, il est empêché de suivre l'enseignement correspondant. Dans ce cas, la résiliation ne donne lieu à aucune indemnité.

» **10.3 Jusqu'à l'expiration d'un délai de trois mois**

à compter de la date d'entrée en vigueur du contrat, celui-ci peut être unilatéralement résilié par l'élève moyennant une indemnité dont le montant ne saurait excéder 30 % du prix du contrat, fournitures non comprises. Les sommes déjà versées peuvent être retenues à due concurrence. A ce titre, des frais de dossier de 150 euros seront retenus.

» **10.4 Les livres, objets ou matériels dont le contrat**

prévoyait la fourniture à l'élève et qui ont été effectivement livrés à la date de la résiliation, restent acquis pour la valeur estimée au contrat.

» **10.5 Il ne peut être payé par anticipation plus de 30 %**

du prix convenu, fournitures non comprises. Pour les cours dont la durée totale est supérieure à douze mois, les 30 % sont calculés sur le prix de la première année pédagogique telle qu'elle est prévue par le plan d'études.

Fait à Paris, le

Je déclare avoir pris connaissance des annexes 1 et 2, dénommées «Formule Pro, Etudiants étrangers, Reconversion professionnelle et entrepreneur » et « plan d'études Formule FAC » .

**Signature des parties**

**FAC FOR PRO PARIS**

**L'étudiant**  
(indiquer votre nom et prénom)